

Visitez la Maison de la nature !

Située au sein du Parc naturel départemental de la Grande Corniche, la maison de la Nature vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les secrets des patrimoines naturels et historiques de ce parc et de découvrir, au travers des expositions temporaires et des projections, les richesses de la biodiversité des Alpes-Maritimes.



© PHOTO : A. VASSEUR - MAISON DE LA NATURE



Visitez la maison de la Nature et découvrez la faune et la flore méditerranéennes.



Pour plus d'informations scannez le QR code



* Le parc des Rives du Var est constitué des communes de Nice et de Saint-Laurent-du-Var ainsi que de 11 autres communes : Colomars, Le Broc, Castagniers, Saint-Blaise, Gattières, Carros, Saint-Martin-du-Var, La Roquette-sur-Var, Gilette, Saint-Jeannet et La Gaude.

Renseignements et Réservations

Courriel : animations.parc@departement06.fr



Découvrez la programmation et inscrivez-vous aux animations. Animations gratuites sur réservation, encadrées par des professionnels. (nombre de places limité)



Contemplez !

Dans nos 20 parcs naturels départementaux



© PHOTO - DRONE CD66 - POINTE DE LA GUILLE

Que la nature maralpine est belle !

Soucieux de prendre soin des espaces naturels sensibles, riches en biodiversité et en paysages au relief marqué, le Département des Alpes-Maritimes a, dès les années 1960, créé, protégé et développé 20 Parcs naturels départementaux. Un engagement qui fait écho à la politique GREEN Deal que je mène depuis 2017.

Ces joyaux de notre territoire méritent une attention toute particulière, de la part de chacun. Nous devons veiller à concilier préservation des milieux et accueil du public, tout en offrant aux visiteurs une diversité des sites à la hauteur de leurs attentes.

Du haut-pays au littoral, ces espaces exceptionnels font la fierté des Alpes-Maritimes. Aménagements, aires de loisirs et de détente, animations...venez profiter de ce que la nature maralpine a de plus beau à offrir !

Charles Ange Ginésy

Président du Département des Alpes-Maritimes

Des espaces naturels sensibles protégés



4 896 hectares terrestres.
353 hectares maritimes.



3 200 000
visiteurs par an.

Explorez la nature autrement !

Le Département des Alpes-Maritimes vous invite, au fil des saisons, à participer à des animations tout public, variées et adaptées à chacun.



Participez à une balade découverte des patrimoines naturels et bâtis.



Découvrez des milieux accueillant la faune et la flore patrimoniales.



Apprenez à reconnaître les oiseaux dans leur milieu naturel.



Observez les fonds marins en randonnée subaquatique.



Vivez une aventure hors du commun avec chasses aux trésors, balades théâtralisées.



Plongez-vous au temps de la préhistoire.



Découvrez les espèces de poissons d'eau douce par la pratique de la pêche « no kill ».



Pratiquez l'escalade et la spéléologie pour connaître la faune et la flore des parois rocheuses et des cavités.



© PHOTO - AVASSEUR - PLAN DES NOVES